

République Française  
Département CHER  
Commune d'ARGENVIERES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Septembre 2022

Référence
2022_30

Objet de la délibération
SIAEP de Sancergues : participation des communes 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
05/09/2022

Date d'affichage
06/09/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture  
Le : 15 Septembre 2022

Et

Publication ou notification du :  
15/09/2022

L' an 2022 et le 9 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

**Présents** : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Absent ayant donné procuration** : M. BREDART Jean-Luc

**Absents** : M. MOULINNEUF Michel, M. CHAMPROUX Martial

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme TRINQUET Simone

**Objet de la délibération** : SIAEP de Sancergues : participation des communes 2022

Vu le code du CGCT,  
Vu la délibération du SIAEP de la région de Sancergues du 23 mars 2022,  
Considérant que le comité a adopté la somme de 0.80 € par habitant auprès des communes adhérentes au titre de la consommation d'eau potable pour les manœuvres incendie.  
Considérant que la participation de la commune d'Argenvières s'élève à 356.00 € pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

### AUTORISE

Madame la Maire à mandater la somme de 356.00 € pour la participation de la commune d'Argenvières, au titre de la consommation d'eau potable pour les manœuvres incendie, au SIAEP de la région de Sancergues.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 13 Septembre 2022  
La Maire,  
Francine MENARD




La secrétaire,  
Simone TRINQUET

